

Mardi 02/10/2018

Informations Commission Sportive

Brûlage

À diverses occasions, nous vous avons demandé de nous transmettre les listes de brûlage ou de personnalisation.

Les championnats seniors pré région ou D2 masculins ont débutés le weekend du 29/30 Septembre

Les 1^{ère} et 2^{èmes} divisions « jeunes » sont prévus le 7 Octobre et les autres compétitions doivent débiter le 14 Octobre.

Alors pour le bon déroulement du championnat et en application des règlements, ces listes doivent nous parvenir avant le début de toutes les rencontres.

Je vous invite à consulter pour votre information s'il en était besoin, les règles applicables dans toutes les situations où vos équipes évoluent.

Les imprimés nécessaires sont sur le site du comité dans l'onglet « documents et règlements » dans la partie « documents sportifs ».

Il nous serait agréable de recevoir ces documents sur l'imprimé officiel au lieu de lire souvent sur un mail une liste où figurent des noms et un surlignage de 5 joueurs.

Brûlage ou personnalisation ??

Soyez attentifs, nous veillerons dans les prochains jours à l'application de ces règles élémentaires.

Cordialement,

Le président de la Com. Sportive
Henri Villeneuve